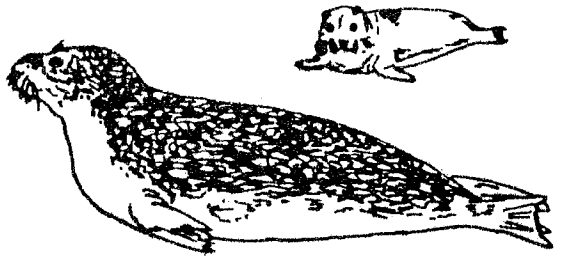
INFORMATIONS ... INFORMA

L'EMBARGO SUR L'IMPORTATION DANS LA CEE DES PRODUITS DERIVES DES BEBES PHOQUES CONTINUE



Le Bureau Européen de l'Environnement (BEE) et la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (FFSPN) sont heureux d'apprendre que la Commission Européenne a fait la proposition de prolonger pour une durée illimitée l'embargo sur l'importation dans la Communauté des produits dérivés des bébés phoques harpés et à capuchon.

Le BEE et la FFSPN félicitent spécialement le commissaire M. CLINTON DAVIS pour la ferme position qu'il a prise sur ce point lors de la rencontre avec les autorités canadiennes. Celles-ci ont fortement essayé de convaincre M. CLINTON DAVIS de mettre fin à l'embargo actuel de la CEE sur l'importation des peaux de bébés phoques qui viendra à expiration en octobre 85, mais sans succès.

UNE GRANDE PREMIERE : NIDIFICATION D'UN COUPLE DE CIGOGNES DANS LA RESERVE DE BRUGES (AQUITAINE)

Au printemps, deux cigognes en migration ont fait escale dans la réserve de BRUGES, gérée par la SEPANSO (membre de la FFSPN). Sans doute l'endroit leur a plu car elles y ont fait leur nid.

C'est un évènement important dans cet espace protégé créé il y a deux ans. Pour les protecteurs de la nature, c'est la confirmation de l'utilité de la réserve de Bruges comme lieu d'accueil des oiseaux migrateurs.

Les cigognes blanches sont des oiseaux de plus en plus rares. Elles sont totalement protégées dans toute l'Europe depuis plusieurs années.

Malheureusement, sur leurszones d'hivernage en Afrique, elles sont encore chassées dans certains pays.

La population de cigognes blanches a chuté de façon importante :
en 1927 il y avait 173 couples en Alsace
en 1974 il n'en restait plus que 9 !



Les associations de protection de la nature préparent une campagne internationale pour la sauvegarde de cette espèce dans son entière aire de répartition.

extrait de la "Lettre du Hérisson", publication de la FFSPN